

PHOTO

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

Séjour intercommunal du 19 au 23 octobre 2026

Organisateur du Séjour Mairie de Varennnes Jarcy, Brie-Comte-Robert, Chevry Cossigny et Servon en partenariat avec la Communauté de Communes de l'Orée de la Brie

Enfant : NOM : Prénom :

Date de naissance : Age :

Garçon ☐ Fille ☐

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles pendant le séjour.

Elle évite de vous démunir de votre carnet de santé.

1 – **VACCINATIONS** (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)

VACCINS OBLIGATOIRES	OUI	NON	Dates des derniers rappels	Vaccins recommandés	Dates
Diphtérie				Coqueluche	
Tétanos				Hépatite B	
Poliomyélite				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
OU DT Polio				Autres (préciser)	
OU Tétracoque				<u>BCG</u>	

SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MEDICAL DE CONTRE INDICATION

(Attention le vaccin antitétanique ne présente aucune contre-indication).

2 – **RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR**

Suit-il un traitement médical ? OUI ☐ NON ☐

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DEJA EU LES ALLERGIES SUIVANTES ?

Asthme OUI ☐ NON ☐

Alimentaires OUI ☐ NON ☐

Médicamenteuses OUI ☐ NON ☐

Autres (animaux, plantes, pollen) OUI ☐ NON ☐

Si oui, précisez la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir **(si auto médication le signaler et fournir une ordonnance)**

.....
.....
.....

Indiquez ci-après :

Les difficultés de santé (maladie, accident, crises convulsives, Hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et les précautions à prendre.

.....
.....
.....

L'enfant a-t-il déjà eu
les maladies
suivantes ?

Rubéole OUI NON	Varicelle OUI NON	Angine OUI NON	Rhumatisme Articulaire aigu OUI NON	Scarlatine OUI NON
Coqueluche OUI NON	Otite OUI NON	Rougeole OUI NON	Oreillons OUI NON	

3 – RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Port de lunettes, de lentilles, d'appareils dentaires ou auditifs, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie nocturne, repas particulier...

S'il s'agit d'une fille est-elle réglée ? ☐ Oui ☐ Non

4 – RESPONSABLE DU MINEUR

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél père : Domicile Portable : Travail :

Tél mère : Domicile Portable : Travail :

Adresse mail : père : Mère :

Autre personne à prévenir en cas d'urgence :

Mr, Mme : Domicile Portable :

Nom et tél du médecin traitant :

Autorisation d'utilisation par l'organisateur du séjour, pour sa communication ou sa documentation, des photos prises lors du séjour sur lequel figure mon enfant et à les publier sur le site internet ondonnedesnouvelles.com consultable uniquement par les jeunes du séjour et leurs familles ainsi que lors d'une projection privé organisé pour les familles et les jeunes de ce séjour.
OUI ☐ NON ☐

Je soussigné....., responsable légal de de l'enfant.....
déclare exact les renseignements portés sur cette fiche.

J'autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de ce mineur. J'autorise également, si nécessaire, le directeur du séjour à faire sortir mon enfant de l'hôpital après une hospitalisation.

Numéro de sécurité sociale :

Date :

Signature du Responsable légal :

PIÈCES À FOURNIR

- La fiche sanitaire de liaison.
- La copie des vaccins du carnet de santé à remettre sous pli confidentiel
- Une carte d'assurance maladie ou photocopie de celle du parent sous pli confidentiel
- Carte européenne d'assurance maladie sous pli confidentiel
- Une attestation d'assurance 2026/2027
- Photo d'identité.
- Photocopie de Carte d'identité valide de l'enfant.
- Photocopie de Carte d'identité valide des deux parents.
- Autorisation « droit à l'image » pour la communication varennoise.
- Une autorisation de sortie de territoire (cerfa 15646-01) (téléchargeable en ligne)

Ces pièces sont obligatoires.

Les documents seront rendus à la famille à l'issue du séjour. Seul une copie de la fiche sanitaire de liaison sera conservée.

Tarif : 250€/ jeune participant au séjour avec application du quotient familial

Tranche de revenus concernée	Inférieure à 400 €	Comprise entre 401 et 550 €	Comprise entre 551 et 700 €	Comprise entre 701 et 850 €	Comprise entre 851 et 1000€	Comprise entre 1001 et 1150 €	Comprise entre 1151 et 1300 €	Comprise entre 1301 et 1375 €	Supérieure à 1375 €
Tarif appliqué à partir d'un enfant	37,5 €	62,5 €	87,5 €	112,5 €	137,5 €	162,5 €	187,5 €	212,5 €	250 €
Tarif appliqué à partir de 2 enfants au séjour	33,75 €	56,25 €	78,75 €	101,25 €	123,75 €	146,25 €	168,75 €	191,25 €	225 €
Tarif appliqué à partir de 3 enfants au séjour	30 €	50 €	70 €	90 €	110 €	130 €	150 €	170 €	200 €

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement **informatisé** par le responsable de traitement le Maire de la Commune de Varennnes-Jarcy pour la gestion des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires. **Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données.** Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la mairie dans le cadre d'un projet intercommunal conduit en partenariat avec le Communauté de Communes de l'Orée de la Brie, les communes de Brie-Comte-Robert, Servon et Chevry-Cossigny. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants :

- animateurs du séjour (personnel des communes du groupement)
- service vie éducative de la commune de Varennnes-Jarcy pour la gestion des inscriptions
- service comptabilité de la commune de Varennnes-Jarcy pour le calcul du quotient familial
- service comptabilité de la communauté de communes de l'Orée de la Brie pour la gestion des recettes
- la trésorerie de Melun
- les services communication des communes et de la Communauté de Communes pour la promotion du séjour
- le transporteur

Les données sont conservées pendant 5 ans en cohérence avec la durée d'utilité publique des inscriptions et suivi de la présence des enfants. Le tableau récapitulatif des participants pour l'encaissement des participations est conservé pendant 10 ans en cohérence avec la durée d'utilité publique des pièces justificatives comptables.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le **service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : Mairie, place Aristide Briand, 91480 Varennnes-Jarcy tel : 01.69.00.11.33, accueil@varennnes-jarcy.fr** Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits
